

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

· **Nom du produit:** Wilaplat Hartglanzvergoldung gelb cyanidhaltig 1g Au/l, Wilaplat Hartglanzvergoldung rötlich, cyanidhaltig 1g Au/l
WILAPLAT hard bright gold plating bath yellow gold (making-up salt), WILAPLAT hard bright gold plating bath reddish gold (making-up salt),

· **Code du produit:** 3100102003, 3100102403

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation** Bain galvanique

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Producteur/fournisseur:**

Wieland Edelmetalle GmbH
Schwenninger Str. 13
75179 Pforzheim
Telefon +49 (07231)-1393-0, Telefax +49 (07231)-1393-100

Service chargé des renseignements:

Wieland Edelmetalle GmbH
www.wieland-edelmetalle.de
msds@wieland-edelmetalle.de

· **1.4 Numéro d'appel d'urgence** Emergency CONTACT (24-Hour-Number):GBK GmbH +49 (0)6132-84463

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

GHS06 tête de mort sur deux tibias

Acute Tox. 2 H300 Mortel en cas d'ingestion.

Acute Tox. 1 H310 Mortel par contact cutané.

Acute Tox. 2 H330 Mortel par inhalation.



GHS08 danger pour la santé

Resp. Sens. 1 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Carc. 1B H350 Peut provoquer le cancer.

STOT RE 1 H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS09 environnement

Aquatic Acute 1 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 2)

**Nom du produit: Wilaplat Hartglanzvergoldung gelb cyanidhaltig 1g Au/l, Wilaplat Hartglanzvergoldung rötlich, cyanidhaltig 1g Au/l
WILAPLAT hard bright gold plating bath yellow gold (making-up salt), WILAPLAT hard bright gold plating bath reddish gold (making-up salt),**

(suite de la page 1)



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS05 GHS06 GHS08 GHS09

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

cyanure de potassium
dicyanoaurate de potassium
nickel potassium cyanide
cyanure de cuivre

· Mentions de danger

H300+H310+H330 Mortel par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H350 Peut provoquer le cancer.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Indications complémentaires:

EUH032 Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable.
· **vPvB:** Non applicable.

**Nom du produit: Wilaplat Hartglanzvergoldung gelb cyanidhaltig 1g Au/l, Wilaplat Hartglanzvergoldung rötlich, cyanidhaltig 1g Au/l
WILAPLAT hard bright gold plating bath yellow gold (making-up salt), WILAPLAT hard bright gold plating bath reddish gold (making-up salt),**

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 7778-53-2	tripotassium phosphate ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	50-100%
CAS: 151-50-8 EINECS: 205-792-3	cyanure de potassium ⚠ Acute Tox. 2, H300; Acute Tox. 1, H310; Acute Tox. 2, H330; ⚠ STOT RE 1, H372; ⚠ Met. Corr.1, H290; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319, EUH032	10-25%
CAS: 13967-50-5 EINECS: 237-748-4	dicyanoaurate de potassium ⚠ Acute Tox. 2, H300; Acute Tox. 2, H330; ⚠ Met. Corr.1, H290; Eye Dam. 1, H318; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317, EUH032	5-10%
CAS: 544-92-3 EINECS: 208-883-6	cyanure de cuivre ⚠ Acute Tox. 2, H300; Acute Tox. 1, H310; Acute Tox. 2, H330; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410, EUH032	0,2-5%
CAS: 14220-17-8	nickel potassium cyanide ⚠ Water-react. 1, H260; ⚠ Acute Tox. 3, H301; ⚠ Resp. Sens. 1, H334; Carc. 1B, H350; ⚠ Skin Sens. 1, H317, EUH029	0,2-5%
CAS: 506-61-6 EINECS: 208-047-0	dicyanoargentate de potassium ⚠ Acute Tox. 1, H300; Acute Tox. 1, H310; Acute Tox. 1, H330; ⚠ Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1A, H314; Eye Dam. 1, H318; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410, EUH032	≤ 1%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.

· Après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Ne pas pratiquer de respiration par bouche-à-bouche ou bouche-à-nez.

Pratiquer la respiration avec une poche respiratoire ou un appareil respiratoire.

· Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion:

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nausées

Perte de connaissance

Dyspnée

(suite page 4)

Nom du produit: Wilaplat Hartglanzvergoldung gelb cyanidhaltig 1g Au/l, Wilaplat Hartglanzvergoldung rötlich, cyanidhaltig 1g Au/l
WILAPLAT hard bright gold plating bath yellow gold (making-up salt), WILAPLAT hard bright gold plating bath reddish gold (making-up salt),

(suite de la page 3)

- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Cyanure d'hydrogène (HCN)
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Eviter la formation de poussière.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
Recueillir par moyen mécanique.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques** Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Ne conserver que dans le fût d'origine.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec des acides.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Fermer à clé et ne permettre l'accès qu'à la personne compétente ou à ses délégués.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Classe de stockage:** 6,1 B
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Néant

(suite page 5)

**Nom du produit: Wilaplat Hartglanzvergoldung gelb cyanidhaltig 1g Au/l, Wilaplat Hartglanzvergoldung rötlich, cyanidhaltig 1g Au/l
WILAPLAT hard bright gold plating bath yellow gold (making-up salt), WILAPLAT hard bright gold plating bath reddish gold (making-up salt),**

(suite de la page 4)

151-50-8 cyanure de potassium	
VLEP	Valeur momentanée: 5 mg/m ³ Valeur à long terme: 1 mg/m ³ en CN; Risque de pénétration percutanée
13967-50-5 dicyanoaurate de potassium	
VLEP	Valeur à long terme: 5 mg/m ³ en CN
544-92-3 cyanure de cuivre	
VLEP	Valeur à long terme: 5 mg/m ³ en CN
506-61-6 dicyanoargentate de potassium	
VLEP	Valeur à long terme: 0,01 mg/m ³ en Ag

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

· **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre provisoire:

Filtre P3

Filtre P2

· **Protection des mains:**

Gants en matière plastique



Gants de protection

· **Matériau des gants**

Caoutchouc chloroprène

Caoutchouc nitrile

Butylcaoutchouc

Caoutchouc naturel (Latex)

Caoutchouc fluoré (Viton)

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 16523-1:2015 ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

Valeur pour la perméabilité: taux ≤ 6

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:**

Gants en cuir

Gants en tissu épais

(suite page 6)

Nom du produit: Wilaplat Hartglanzvergoldung gelb cyanidhaltig 1g Au/l, Wilaplat Hartglanzvergoldung rötlich, cyanidhaltig 1g Au/l
WILAPLAT hard bright gold plating bath yellow gold (making-up salt), WILAPLAT hard bright gold plating bath reddish gold (making-up salt),

(suite de la page 5)

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.	
· Couleur:	Couleurs diverses
· Odeur:	Caractéristique
· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé.
· Point d'éclair	Non applicable.
· pH	Non applicable.
· Viscosité:	
· Dynamique:	Non applicable.
· Solubilité	
· l'eau à 20 °C:	ca. 220 g/l
· Pression de vapeur:	Non applicable.
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	1,24 g/cm ³
· Masse volumique:	750 kg/m ³
· Caractéristiques des particules	Voir point 3.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:	
· Forme:	Solide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
· Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Teneur en solvants:	
· Teneur en substances solides:	100,0 %

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant

(suite page 7)

Nom du produit: Wilaplat Hartglanzvergoldung gelb cyanidhaltig 1g Au/l, Wilaplat Hartglanzvergoldung rötlich, cyanidhaltig 1g Au/l
WILAPLAT hard bright gold plating bath yellow gold (making-up salt), WILAPLAT hard bright gold plating bath reddish gold (making-up salt),

(suite de la page 6)

- **Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau** néant
- **Liquides comburants** néant
- **Matières solides comburantes** néant
- **Peroxydes organiques** néant
- **Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux** néant
- **Explosibles désensibilisés** néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Un contact avec les acides provoque la libération de gaz toxiques.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Acide cyanhydrique (ou acide prussique)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë**
Mortel par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral	LD50	19,9 mg/kg
Dermique	LD50	17,3 mg/kg
Inhalatoire	LC50/4 h	0,132 mg/l

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Provoque une irritation cutanée.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque de graves lésions des yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Peut provoquer le cancer.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)

Nom du produit: Wilaplat Hartglanzvergoldung gelb cyanidhaltig 1g Au/l, Wilaplat Hartglanzvergoldung rötlich, cyanidhaltig 1g Au/l
WILAPLAT hard bright gold plating bath yellow gold (making-up salt), WILAPLAT hard bright gold plating bath reddish gold (making-up salt),

(suite de la page 7)

· **11.2 Informations sur les autres dangers**

· **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**

· **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

· **12.7 Autres effets néfastes**

· **Remarque:** Très toxique chez les poissons.

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:**

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Très toxique pour organismes aquatiques.

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Pour le recyclage, s'adresser au producteur.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:**

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

· **ADR, IMDG, IATA** UN1588

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **ADR** 1588 CYANURES INORGANIQUES, SOLIDES, N.S.A.
(CYANURE DE POTASSIUM, dicyanoaurate de potassium)

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31


Date d'impression : 22.03.2023


Numéro de version 5 (remplace la version 4)


Révision: 22.03.2023

**Nom du produit: Wilaplat Hartglanzvergoldung gelb cyanidhaltig 1g Au/l, Wilaplat Hartglanzvergoldung rötlich, cyanidhaltig 1g Au/l
WILAPLAT hard bright gold plating bath yellow gold (making-up salt), WILAPLAT hard bright gold plating bath reddish gold (making-up salt),**

(suite de la page 8)

· IMDG	CYANIDES, INORGANIC, SOLID, N.O.S. (POTASSIUM CYANIDE, potassium dicyanoaurate), MARINE POLLUTANT
· IATA	CYANIDES, INORGANIC, SOLID, N.O.S. (POTASSIUM CYANIDE, potassium dicyanoaurate)
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR	
	
· Classe	6.1 (T5) Matières toxiques.
· Étiquette	6.1

· IMDG	
	
· Class	6.1 Matières toxiques.
· Label	6.1

· IATA	
	
· Class	6.1 Matières toxiques.
· Label	6.1

· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	II

· 14.5 Dangers pour l'environnement	
· Marine Pollutant:	Oui Signe conventionnel (poisson et arbre)
· Marquage spécial (ADR):	Signe conventionnel (poisson et arbre)

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Matières toxiques.
· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	60
· No EMS:	F-A,S-A
· Segregation groups	Cyanides

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités exceptées (EQ):	E4
· Quantités limitées (LQ)	500 g
· Catégorie de transport	2

(suite page 10)

Nom du produit: Wilaplat Hartglanzvergoldung gelb cyanidhaltig 1g Au/l, Wilaplat Hartglanzvergoldung rötlich, cyanidhaltig 1g Au/l
WILAPLAT hard bright gold plating bath yellow gold (making-up salt), WILAPLAT hard bright gold plating bath reddish gold (making-up salt),

(suite de la page 9)

· Code de restriction en tunnels	D/E
· "Règlement type" de l'ONU:	UN1588, CYANURES INORGANIQUES, SOLIDES, N.S.A., 6.1, II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Catégorie SEVESO
 H1 TOXICITÉ AIGUË
 E1 Danger pour l'environnement aquatique
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 20 t
- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 27

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales:

· Directives techniques air:

Classe	Part en %
I	0,4
III	4,7

· Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 3 (Classification propre): très polluant.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

- H260 Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.
- H290 Peut être corrosif pour les métaux.
- H300 Mortel en cas d'ingestion.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.03.2023

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 22.03.2023

**Nom du produit: Wilaplat Hartglanzvergoldung gelb cyanidhaltig 1g Au/l, Wilaplat Hartglanzvergoldung rötlich, cyanidhaltig 1g Au/l
WILAPLAT hard bright gold plating bath yellow gold (making-up salt), WILAPLAT hard bright gold plating bath reddish gold (making-up salt),**

(suite de la page 10)

- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H310 Mortel par contact cutané.
- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H330 Mortel par inhalation.
- H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- H350 Peut provoquer le cancer.
- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH029 Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques.
- EUH032 Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

- **Date de la version précédente:** 22.03.2023

- **Numéro de la version précédente:** 4

- **Acronymes et abréviations:**

- RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

- IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

- ICAO: International Civil Aviation Organisation

- ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

- ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

- IATA: International Air Transport Association

- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

- LC50: Lethal concentration, 50 percent

- LD50: Lethal dose, 50 percent

- PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

- vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

- Water-react. 1: Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables – Catégorie 1

- Met. Corr.1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1

- Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2

- Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

- Acute Tox. 1: Toxicité aiguë – Catégorie 1

- Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A

- Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

- Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

- Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

- Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1

- Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

- Carc. 1B: Cancérogénicité – Catégorie 1B

- STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1

- Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

- Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**